



DEPARTEMENT
**MEURTHE
& MOSELLE**

RSA
Revenu de Solidarité Active

VOUS PERCEVEZ LE RSA ?

POUR AMÉLIORER CE DISPOSITIF,

**REJOIGNEZ
L'ÉQUIPE CONSULTATIVE RSA**

DE VOTRE TERRITOIRE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

    @departement54

www.meurthe-et-moselle.fr

www.insertion.meurthe-et-moselle.fr

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

Conformément aux obligations législatives sur le revenu de solidarité active (RSA), le Département de Meurthe-et-Moselle a mis en place six équipes consultatives RSA (EC RSA), soit une équipe par territoire, pour recueillir votre avis et vous associer aux réflexions.

1. QU'EST-CE QU'UNE ÉQUIPE CONSULTATIVE RSA ?

C'est un **groupe d'échanges** ouvert à tous les bénéficiaires du RSA qui en font la demande. Animé par des professionnels de l'insertion, il se réunit régulièrement.

2. POURQUOI Y PARTICIPER ?

- **Donner votre avis** et faire des propositions afin d'améliorer le dispositif RSA.
- Partager vos **préoccupations** et vos **expériences** avec d'autres bénéficiaires du RSA.
- Exprimer vos **attentes** et vos **besoins**.
- **Représenter** les autres bénéficiaires du RSA dans les **instances de concertation** départementale (conseil consultatif) et territoriales (équipes consultatives).

3. COMMENT Y PARTICIPER ?

Pour **rejoindre** une équipe consultative RSA ou pour obtenir des informations, contacter le Service Economie Solidaire et Insertion (SESIT) de votre territoire.

